Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 076-247600646-20240704-DELB20240097-DE

Charte d'engagements volontaires

Préambule

Le climat de la France change, et la disponibilité de l'eau se réduit. L'exception devient la norme, et nous devons nous adapter.

Eco d'eau est une initiative qui permet à tous - collectivités, entreprises, associations, citoyens, … - de s'engager pour préserver la ressource en eau.

La mobilisation de l'ensemble de ces acteurs est essentielle pour contribuer à transformer durablement notre rapport à l'eau et contribuer à 4 objectifs majeurs :

- **Pour les territoires** : sécuriser chaque territoire dans son approvisionnement en eau et éviter les crises ;
- **Pour le vivre-ensemble** : garantir à chacun un accès durable à l'eau et éviter les conflits entre les usages ;
- **Pour l'écologie** : respecter la nature et y laisser l'eau nécessaire à ses équilibres ;
- **Pour l'économie** : assurer aux acteurs économiques la viabilité de leurs activités en réduisant leur dépendance à l'eau.

Les organisations sont des acteurs essentiels qui peuvent intervenir dans le déploiement de bonnes pratiques à deux titres :

- **En tant qu'employeur** par des actions de sensibilisation auprès de leurs salariés (mais aussi de leurs partenaires, habitants, clients, fournisseurs, …).
- **En tant que consommateur responsable** par des actions de modération de leur utilisation d'eau.

S'associer à Eco d'Eau, c'est rejoindre une communauté d'acteurs dont les engagements conjugués peuvent avoir un véritable impact.

C'est l'occasion d'impulser une dynamique interne, de contribuer par ses efforts à un impact collectif, et de rendre ses engagements plus visibles.

Objet

Par la signature de la présente charte, la Communauté de Communes Caux-Austreberthe, représentée par Christophe BOUILLON, en qualité de Président, souhaite marquer son implication en faveur de la préservation de la ressource en eau. Il choisit de concrétiser cet

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 076-247600646-20240704-DELB20240097-DE

engagement en particulier par la réalisation des actions ci-dessous identifiées, qui lui permettront d'y prendre une part active.
Son premier engagement passe dans la sensibilisation de ses parties prenantes, et d'abord ses salariés, aux gestes de préservation de l'eau. Pour cela, Eco d'Eau fournit au partenaire tout le soutien pédagogique nécessaire, et notamment un kit de communication.

L'engagement d'une démarche structurelle de sobriété d'usage de l'eau

Le signataire est parfaitement informé que son engagement dans les démarches de sensibilisation Eco d'Eau ne saurait se substituer à un engagement structurel et mené tout au long de l'année pour modérer son utilisation d'eau.

De telles actions structurelles sont fondamentales pour satisfaire de manière équilibrée et durable aux besoins en eau des différents usages.

Cela passe notamment par :

1. **Mieux connaitre nos usages de l'eau pour agir**
 - Mise en place d'un quartier expérimental en télé relève :
 - Cible : particuliers, entreprises, bâtiments publics (écoles Barentin, 3CA)
 - Exposition Eco d'eau dans l'espace public, École, communes, lieux publics, parcs,
 - Cible : tout public

2. **Agir sur la sobriété dans la consommation d'Eau**
 - Déploiement de Kit Hydro-économes ;
 - Cible : acteurs du quartier expérimental + communes, entreprises, interco
 - Réduction des eaux de lavage et d'arrosage des espaces verts ;
 - Cible : communes, interco, entreprises
 - Réduction des eaux de process ;
 - Cible : Industrie / artisans, agriculteurs ?
 - Recours à des plantations moins consommatrices d'eau…
 - Cible : Communes, entreprises (aménagement paysagers, …), interco

3. **Agir sur l'Efficacité dans l'utilisation de la ressource en eau**
 - Amélioration de l'anticipation / détection / réparation des fuites sur réseau d'eau potable :
 - DSP EAU (approche contractuelle)
 - Recours à l'irrigation de précision ;
 - Cibles, communes (espaces verts), agriculteurs, entreprise (aménagement paysagers)
 - Développement de la réutilisation des eaux usées :
 - Cibles : communes, interco, entreprises
 - DSP Assainissement de type REUT BOX
 - Développement de l'interconnexion des réseaux

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 076-247600646-20240704-DELB20240097-DE

En parallèle, la Communauté de communes Caux-Austreberthe mobilise ses parties prenantes autour de l'enjeu de préservation de l'eau

Communication
Les engagements des partenaires d'Eco d'eau seront valorisés auprès des médias.

L'attention des médias porte sur les exemples concrets d'engagements des partenaires.

Si une opportunité se présentait, souhaitez-vous être contacté pour témoigner sur votre engagement?
☒Oui ☐Non

Souhaitez-vous que le logo de votre collectivité soit inséré sur le site ecodeau.org, dans la rubrique « partenaires » ?

☒Oui ☐Non

Fait à Barentin le …….

Signature

Christophe BOUILLON,
Président de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe